

Votre parcours de formation

Les permis A1 et A2

Votre parcours de formation des permis A1 et A2 par étapes.

Alain

ECOLE de CONDUITE

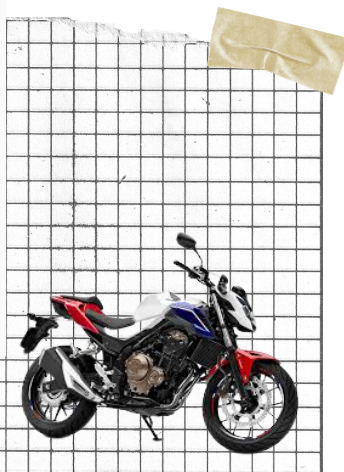
Agrément préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19
par DDT CHARTRES - SIRET : 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances
par MASTER Assurances - Police n°1013010911

- ÉVALUATION DE DÉPART
- DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION
- COURS ET EXAMEN DE CODE (ETM)
- FORMATION DE CONDUITE HORS-CIRCULATION (PLATEAU)
 - 8 leçons minimum hors-circulation sur les 20h minimum obligatoires
 - 15h minimum obligatoires pour les détenteurs du permis A1
- ÉPREUVE HORS-CIRCULATION
- FORMATION DE CONDUITE EN CIRCULATION
 - 12 leçons minimum en circulation sur les 20h minimum obligatoires
 - 15h minimum obligatoires pour les détenteurs du permis A1
- ÉPREUVE EN CIRCULATION



Alain
ECOLE de CONDUITE

Votre parcours A1 et A2



- Je suis âgé(e) d'au moins 16 ans, pour le permis A1 ou d'au moins 18 ans, pour le permis A2.
- Je me préinscris et réserve mon heure d'évaluation de départ.
- Je constitue mon dossier d'inscription et l'apporte complet lors de mon rendez-vous d'évaluation.
- L'enseignant me fait un bilan détaillé de mon évaluation de départ. Je connais le volume estimé de ma formation de conduite (minimum 20h ou 15h si je suis déjà titulaire du Permis A1). Je peux à présent signer mon contrat de formation avec l'École de Conduite ALAIN.
- Je suis inscrit(e) en A1 ou A2 : je dois d'abord passer mon code moto (ETM).
Je m'entraîne avec des tests sur Prep@Code. Chaque série de code est corrigée et expliquée afin de progresser rapidement. Mes résultats sont consignés pour assurer un suivi de ma progression. L'accès à ma session est illimité durant 6 mois.
Lorsque mes résultats sont de moins de 6 fautes à chaque série, l'École de Conduite ALAIN m'inscrit à l'examen de code. 5 Fautes maximum seront autorisées.
- Je suis reçu(e) à l'ETM, je peux établir mon planning de formation pratique du lundi au samedi et selon mes disponibilités.
- Durant ma formation pratique hors circulation, je travaille sur piste la maîtrise et le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée.
- Je suis prêt(e) pour l'épreuve hors circulation (HC). Elle comprend l'épreuve de la poussette, l'allure réduite sans passager, un freinage d'urgence, l'allure réduite avec passager, la réalisation d'un slalom et un évitement. Sa durée est de 10 minutes.
- J'ai réussi mon épreuve HC. Je commence la formation en circulation qui porte sur la conduite du véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route suivant le guide REMC. Mon enseignant me donne les instructions par liaison radio. Je circule en ville, en rase campagne et de nuit (en hiver) dans un trafic faible ou nul, dans des conditions normales et difficiles de circulation.
- Je suis prêt(e) pour l'Épreuve en circulation (CIR) hors et en agglomération. Sa durée est de 40 minutes.
- Je consulte le résultat de mon examen 48h après (hors jours fériés et week-end), en me connectant sur le site de l'École de Conduite ALAIN.
- Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur le site de l'École de Conduite ALAIN.